



Sophie Smolders
r. du Village, 33
1450 Chastre
010/650 176

Locale ECOLO de Chastre

Communiqué de presse : ajout à l'ordre du jour du conseil communal du 25 mai 2004 à Chastre

Proposition que la commune étudie et améliore la performance énergétique des bâtiments communaux.

Il existe de nombreuses propositions émanant de la Région et plus particulièrement du Ministre de l'énergie pour encourager les communes à mieux gérer celle-ci. Ces aides encouragent en les subventionnant, des initiatives comme la formation de responsable énergie, la comptabilité énergétique des bâtiments, l'audit énergétique de ceux-ci, les études de pré-faisabilité d'équipements particuliers, ... etc. Elles permettent d'une part de faire des économies à court terme en réduisant la facture énergétique de la Commune (investir dans l'efficacité énergétique est rentable), d'autre part d'économiser de l'énergie, et de réduire la pollution.

Ces actions permettront aussi de contribuer aux efforts de la Wallonie pour réduire l'émission des gaz à effet de serre et respecter les engagements pris par la Belgique et la Région wallonne concernant le protocole de Kyoto.

Pourriez-vous nous dire quelles sont les actions que la Commune a menées dans ce domaine depuis le début de la législature ?

Par ailleurs nous demandons que la Commune investisse dans des projets qui améliorent les performances énergétiques des bâtiments en s'intéressant par exemple à l'installation d'une comptabilité énergétique de ceux-ci, à la réalisation d'audit énergétique (voir l' Arrêté du Gouvernement wallon du 10 avril 2003 – UREBA) ou à la formation d'un responsable énergie.

Pour le groupe ECOLO
Sophie Smolders & Daniel Ryckmans, Conseillers communaux.